



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 62072

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les propositions formulées par la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) lors de son 45e congrès national. Aussi, il le prie de bien vouloir lui faire part de son avis sur celle tendant à prendre en compte le calcul du montant sur le salaire moyen des quarante meilleurs trimestres en neutralisant préalablement les périodes assimilées (arrêts de travail indemnisés, chômage, service national) et les périodes de travail à temps partiel pendant les années d'études et celles où les cotisations étaient payées sur des barèmes forfaitaires.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62072

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10143

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)